



ASSOCIATION SPORTIVE DE LOUVECIENNES

Compte rendu de la réunion de bureau du Conseil d'administration 26 juin 2019

Personnes présentes

Jean-Claude Levern : Président
Françoise Leclerc : Trésorière
Georges Sueur : Secrétaire
Christine Roumilhac : Secrétaire-adjointe
Adolphe Mendi :membre
Corinne Gondek : membre
Daniel Lecluze :membre
Jean-Claude Miremont :.membre
Yvain Blachère :... membre
François Méchin : Expert-comptable
Boleslas Palewski : Maire adjoint délégué à la jeunesse et aux sports

Personnes excusées :

Bernard Tournier :..... membre
Victor Da ponte : Conseiller Municipal

Point sur les effectifs connus pour la saison 2018/ 2019 :

Un point est effectué sur les adhérents des différentes sections. Globalement, il est constaté une hausse, de nouveaux arrivants sur Louveciennes s'étant inscrits cette année.

Point sur l'accessibilité des cours de tennis :

Monsieur Palewski a précisé lors de la précédente réunion qu'un manque d'entretien est constaté sur les cours de tennis. Une réunion s'est déroulée pour éclaircir les rôles et devoirs de chacun, les efforts venant autant de la mairie que de la section.

Se pose aussi la question de l'accessibilité des cours de tennis ; un point effectué le 24 juin a permis de voir comment optimiser la sécurisation de l'accès.

Mise à jour des cartes professionnelles des salariés :

Madame Leclerc a transmis un mail au sujet de la mise à jour des cartes professionnelles. Il est rappelé que les cartes professionnelles des salariés qui sont affichées doivent être à jour.

Le non respect de la réglementation peut entraîner des sanctions. La carte professionnelle est le seul document qui autorise à salarier un professeur.

Il est possible d'effectuer la mise à jour par Internet.

Questions diverses

L'analyse des subventions allouées à la section football et comment elles sont utilisées.

Adolphe Mendi a précisé de nombreux points difficiles à suivre pour les non-initiés.

Relations entre l'ASL et l'association Centre d'Études Tzeu-Jan

Monsieur Miremont apporte son témoignage sur la genèse de l'association Centre d'Études Tzeu-Jan, créée à l'initiative de Philippe Laspougeas et son fonctionnement jusqu'en janvier 2018.

Madame Gondek, fait part d'une situation difficile au sein de la section Tai chi découverte en janvier 2018. Une des professeurs qui assure la moitié des cours était rémunérée depuis septembre 2010 sans posséder le diplôme professionnel requis. La situation a été régularisée en juin sous l'impulsion du nouveau bureau.

Le CA de l'ASL a demandé que Monsieur Miremont soit adhérent à l'ASL Tai chi, alors qu'il ne paie pas la cotisation Tzeu Jan et ne participe à aucun cours. De ce fait, Monsieur Miremont a prétendu participer à l'AGE de Tzeu Jan prévue en juin en s'opposant radicalement au projet de révision des statuts et au règlement intérieur. Le bureau a donc dû annuler l'AGE et la fête avec les adhérents. Il apparaît que l'adhésion de Monsieur Miremont à l'ASL Taichi ne recouvre pas l'adhésion à Tzeu Jan et ne lui donne pas un droit de participation aux instances de Tzeu Jan.

A la suite des échanges, il apparaît pertinent de formaliser une convention entre l'ASL et Tzeu Jan. La date du 11 septembre est retenue pour préciser les relations entre Tzeu Jan et l'ASL représentée par la section Tai chi.

Prochain RDV

Le mercredi 18 septembre à 17 h 45

Le Président
Jean-Claude Levern

La Rédactrice
Corinne Gondek